

LA MOBILITÉ DES FEMMES EN NORMANDIE : DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL PLUS COURTS ET UNE MOINDRE UTILISATION DE LA VOITURE

INSEE ANALYSES N°84

Cette étude, réalisée en partenariat avec la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, s'attache à décrire certaines différences entre les femmes et les hommes en termes de mobilités. En effet, les freins à la mobilité limitent l'accès à l'emploi et apparaissent comme autant d'obstacles à l'insertion professionnelle et sociale des populations, en particulier les plus vulnérables.



Les femmes disposent moins souvent d'une voiture

1/3

des femmes vivant hors couple ne possèdent pas de voiture contre **1/4 des hommes**

La différence entre femmes et hommes apparaît surtout :

- **Chez les plus de 65 ans**
(Une femme sur deux contre un homme sur cinq)
- **Dans les familles monoparentales**
(Une femme sur cinq contre un homme sur dix)

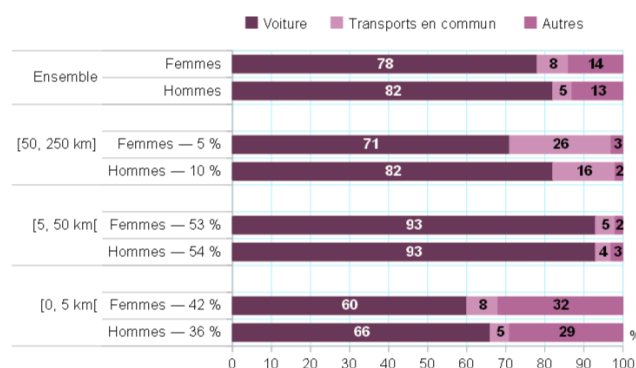


Des distances domicile-travail plus courtes pour les femmes



Les femmes utilisent plus souvent les transports en commun pour se rendre au travail

Répartition des actifs en emploi selon le mode de transport utilisé pour aller travailler, en fonction du sexe et de la distance au lieu de travail (en % et km)



Des différences de mobilité dues notamment au fait que :

- Les femmes sont **moins nombreuses que les hommes à avoir le permis de conduire**
- Elles **travaillent plus souvent en ville**